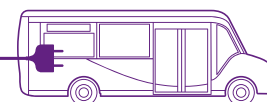




la Traverse

Batignolles-Bichat

le petit bus électrique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 décembre 2011

La RATP met en service la Traverse Batignolles-Bichat, une nouvelle ligne de bus entièrement électrique.

La RATP a mis en service, le samedi 10 décembre, la Traverse Batignolles-Bichat, une nouvelle ligne de quartier desservant les 17^e et 18^e arrondissements de Paris. L'exploitation de cette ligne sera assurée avec des minibus électriques, permettant d'économiser environ 60 % d'énergie.

D'une longueur de 8km, cette ligne de quartier compte 28 points d'arrêts et dessert l'ouest du 18^e arrondissement et l'est du 17^e arrondissement. Concernant directement près de 110 000 habitants, elle permet notamment de se rendre facilement aux marchés des Batignolles et de la rue Navier, à la mairie du 17^e, aux hôpitaux Bichat et Bretonneau, et offre des correspondances avec la ligne 13 du métro (stations Guy Môquet, Brochant et Porte de Saint-Ouen), le Transilien L (gare du Pont-Cardinet), et 9 lignes de bus.

La ligne fonctionne du lundi au samedi de 7h30 à 20h30, à raison d'un bus toutes les 15 minutes, et le dimanche de 8h30 à 20h30, à raison d'un bus toutes les 20 minutes. Près de 400 000 voyageurs devraient l'emprunter chaque année.

La Traverse Batignolles-Bichat est accessible aux conditions tarifaires habituelles avec un Passe Navigo zones 1 et 2, un ticket t+ ou tout autre titre de transport valable en zone 1.

Cette ligne de quartier s'inscrit dans une démarche d'éco-mobilité et d'innovation puisqu'elle sera exploitée avec six minibus OREOS, 100 % électriques et totalement silencieux. Pouvant accueillir chacun une vingtaine de voyageurs, ces minibus vont permettre d'économiser environ 60 % d'énergie et de réaliser un gain de plus de 90 % en termes d'émissions de gaz à effet de serre, par rapport aux véhicules fonctionnant avec un moteur thermique diesel.

Ces minibus sont intégralement accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec notamment une rampe électrique destinées aux utilisateurs de fauteuil roulant, ainsi qu'une information sonore et visuelle adaptée.

L'exploitation de cette traverse a été confiée à la RATP par la Ville de Paris (*), après appel d'offres. Après le Montmartrobus, déjà exploité par la RATP, il s'agit de la deuxième ligne de bus entièrement électrique à Paris.

SERVICE DE PRESSE RATP

Tél : 01 58 78 37 37
www.ratp.fr – servicepresse@ratp.fr
[www.twitter.com/GroupeRATP](https://twitter.com/GroupeRATP)

(*) La Ville de Paris est autorité organisatrice de proximité pour les lignes de bus de quartier, par délégation de compétence du STIF.